

St Martin de Valamas

Le Cheylard

St Pierreville

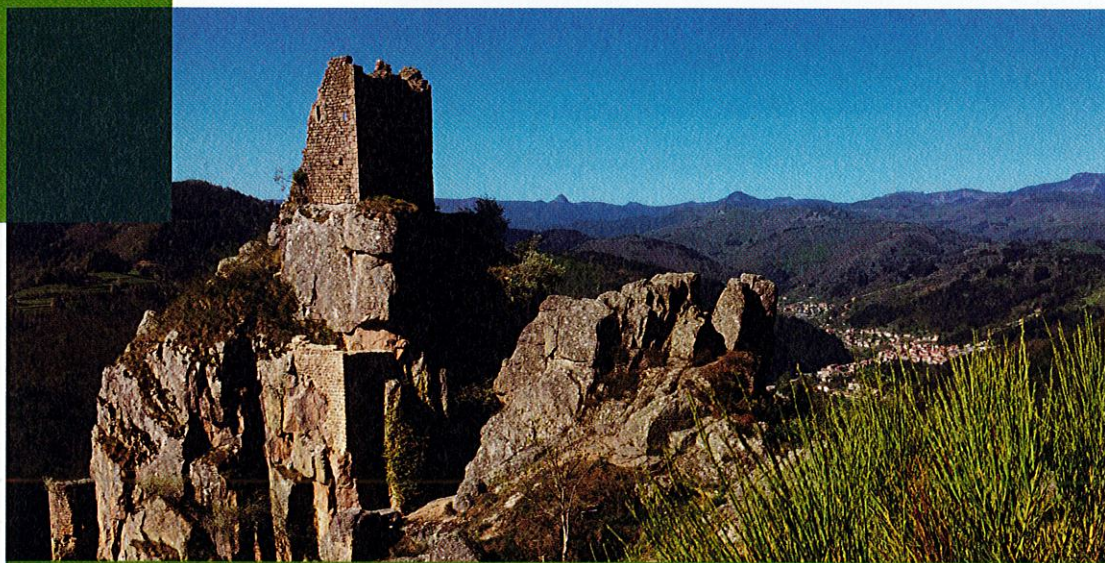
ZI La Palisse  
1070, Allée des Vergers  
07160 LE CHEYLARD

[www.sictomsed.fr](http://www.sictomsed.fr)

- ACCONS
- ALBON D'ARDÈCHE
- ARCENS
- BORÉE
- CHANÉAC
- DORNAS
- INTRES
- ISSAMOULENC
- JAUNAC
- LACHAPPELLE SOUS CHANÉAC
- LA ROCHETTE
- LACHAMP-RAPHAËL
- LE CHAMBON
- LE CHEYLARD
- LES NONIÈRES
- MARIAC
- MÉZILHAC
- ST ANDÉOL DE FOURCHADES
- ST BARTHÉLÉMY LE MEIL
- ST CHRISTOL
- ST CIERGE SOUS LE CHEYLARD
- ST GENEST LACHAMP
- ST JEAN ROURE
- ST JULIEN BOUTIÈRES
- ST JULIEN LABROUSSE
- ST MARTIAL
- ST MARTIN DE VALAMAS
- ST MICHEL D'AURANCE
- ST PIERREVILLE
- ST PRIX

# Sictomsed

Collecte et traitement des déchets du secteur Eyrieux Doux



## LETTRE D'INFORMATION N°1

Mai 2018

## TRIONS PLUS, TRIONS MIEUX

La gestion des déchets est devenue une priorité, un enjeu environnemental pour les années à venir. Afin de baisser les ordures ménagères résiduelles, le Sictomsed a décidé d'investir pour améliorer la collecte des déchets ménagers en remplaçant les conteneurs actuels par 146 points d'apport volontaire permettant un tri optimal.

L'amélioration des conditions de collecte permettra une meilleure maîtrise des coûts, sachant qu'en 10 ans les ordures ménagères résiduelles ont augmenté de 184,97 €/Tonne soit 85,39 % tandis que le tri sélectif a baissé de 98,00 €/Tonne soit 59,16 %,

Ce projet en accord avec les Grenelles de l'environnement répond aux exigences de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. La solution que nous avons retenue se généralise sur le plan national, tant au niveau urbain que rural.

L'investissement, par son coût maîtrisé, n'entraînera pas de hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Je vous invite à découvrir dans cette lettre les changements pour 2019.

**Pierre CROS** - Président du SICTOMSED  
ZI La Palisse - 1070, Allée des Vergers  
07160 LE CHEYLARD



En 2019, l'ensemble du territoire du Sictomsed sera équipé de nouveau matériel de pré collecte pour les ordures ménagères résiduelles et le tri sélectif.

Notre fonctionnement actuel ne permet pas le tri des déchets ménagers sur chaque point d'apport volontaire, la majorité ne sont équipés que de bacs d'ordures ménagères résiduelles. Le tri sélectif sera donc présent sur tous les points d'apport volontaire soit 146 contre 55 aujourd'hui.

Les nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles empêcheront mécaniquement de jeter les encombrants qui sont destinés à la déchèterie, les horaires d'ouverture de la déchèterie seront élargis pour faciliter les dépôts.

L'augmentation des déchets triés a pour objectif de diminuer les tonnages d'ordures ménagères résiduelles. Tous ces aménagements se font à fiscalité constante, ils vont permettre l'amélioration des conditions de travail de nos agents et les conditions d'accès des usagers.

Lettre d'information n°1 – mai 2018

Directeur de la publication : Pierre CROS  
Rédaction : SICTOMSED  
Photos : SICTOMSED

Maquette, graphisme, mise en page, impression :  
Ellipse impressions – LE CHEYLARD 07

Distribution : La Poste

Tirage : 5 000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé - encres végétales

## Actuellement

### LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

2 500 Tonnes à 402 €/tonne

1342 bacs de 660 litres répartis sur 753 points d'apport volontaire

\*Base 2016

### LE TRI SÉLECTIF

650 tonnes à 67 €/tonne

55 points d'apport volontaire chacun composé de 3 conteneurs

\*Base 2016

### LA DÉCHÈTERIE

2 000 tonnes à 101 €/tonne

Ouverture : 32h45/semaine

\*Base 2016

## Ce qui va changer en 2019

146 POINTS PROPRES COMPOSÉS DE :

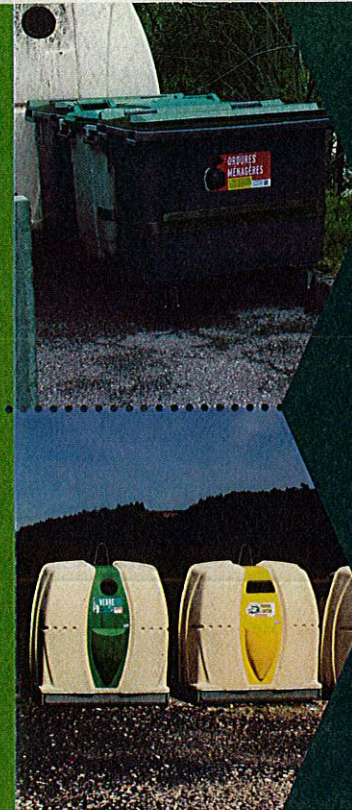
- un conteneur pour les ordures ménagères résiduelles de 5 m<sup>3</sup>
- trois conteneurs pour le tri sélectif



OU



+



Ouverture :

45h/semaine





# QUE TROUVE-T-ON DANS LES CONTENEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES?

Pour avoir une vision plus juste de ce que contiennent nos poubelles, le Sictomsed a décidé de caractériser leur contenu. A cette fin, le jeudi 15 mars 2018, la benne à ordures ménagères qui assure la tournée 7 a été vidée dans les locaux du Sictomsed vers 7h30. Cette collecte est la première partie de la tournée et concerne la commune du Cheylard. Une partie des déchets a été triée à la main afin d'être identifiés (422 kg).

## LES OBJECTIFS

- réaliser un état des lieux de la composition d'une poubelle,
- évaluer l'efficacité des collectes positives (tri sélectif, déchèterie),
- identifier les potentiels d'amélioration.

## RESULTATS

**Futures extension des consignes de tri (ECT)\* :** 5%  
(Extension consigne de tri)

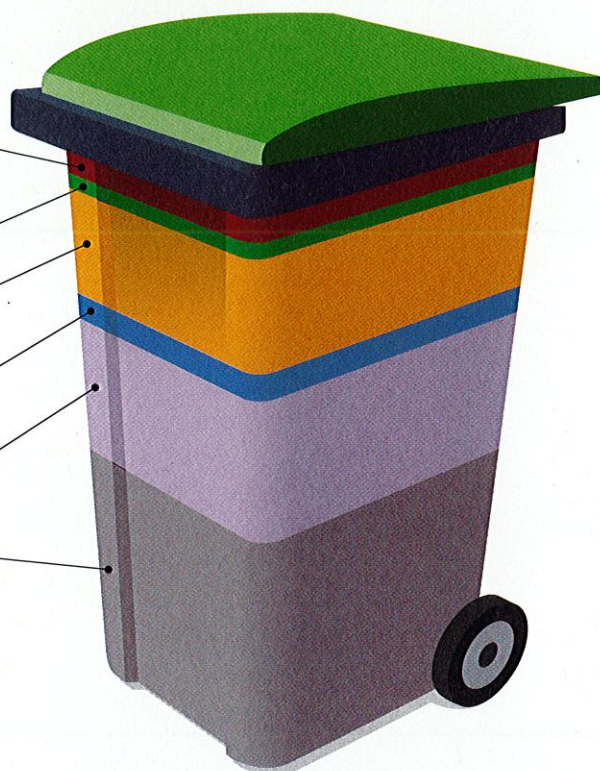
**Verre :** 3%

**Corps Plats :** 21%  
(Journaux, revues, magazines, papiers, cartonnets)

**Corps creux :** 5%  
(Emballages plastiques métalliques)

**Déchèterie :** 26%

**Ordures Ménagères Résiduelles :** 40%



- Les Ordures Ménagères Résiduelles représentent 40% dont 15% de déchets fermentescibles (compostables).
- 60% (dont 5% ECT) de ces déchets auraient pu être triés.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Si cette poubelle avait été triée suivant les consignes de tri, elle nous aurait coûté 210 €/tonne au lieu de 402\* €/tonne

\*Base 2016

## \* EXTENSION CONSIGNE DE TRI

D'ici 2022, au niveau national une modification des consignes de tri permettra la collecte de tous les emballages ménagers plastiques (pots de yaourt, barquettes et films en plastique,...). L'objectif de cette extension est de simplifier au maximum les consignes données aux habitants.

### LES ENTREPRISES DU PROJET

Maître d'œuvre : Altitudes VRD  
Fournisseurs de matériel roulant :  
UGAP : Manjot, Renault  
Fournisseurs de conteneurs : Temaco, Ecollect  
Entreprises de terrassement : ETS Christian FAURIE

### DEBUT DES TRAVAUX MAI 2018

Pour une mise en service en 2019

### LES FINANCEURS DU PROJET

Ministère de l'environnement : TEPCV  
Préfecture de l'Ardèche : Dotation d'équipement  
des Territoires Ruraux  
Sictomsed

### CALENDRIER DES FUTURES PUBLICATIONS

Septembre 2018  
Décembre 2018